Rio de Padlewski, c'est pas suffisamment démontré. Mais, puisque jusqu'à ce jour la vraisemblance de Lahrvigne qui a cherché à soudriaire un criminel à l'action de la justice, de toute évidence, doit lui profiter, sans nouvelles informations indiquant des coupables différents et jugea et prononce l'acquittement de Lahrvigne.

Mme Lahrvigne, qui assistait à l'audience, est allée aussitôt apprendre M. de Lahrvigne, qui y accompagnait les formalités de levée d'écrou.

Il n'y a pas eu d'incident.

LA MORT DE Mlle MAU

Paris, 17 janvier. — On annonce la mort de Mlle Mau, une artiste de talent qui a chanté autrefois avec succès à l'Opéra. Elle créa *Lucie* avec Duprez.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

UNE FEMME QUI TUE SON FRÈRE. — Londres, 17 janvier. — Un drame s'est déroulé jeudi soir, dans une ferme des environs de Newbury, et occupée par John Chamberlain, qui fut tué à coups de fusil, M. Spencer Hesth. La fermière, en l'absence de son mari, fut son frère d'un coup de fusil.

Mêlé par la détonation, M. Chamberlain accourut et chercha à désarmer sa femme.

Dans la lutte, un second coup de feu partit étendant la femme sur place.

Cette malheureuse est jugée par le médecin de ses facultés.

CONDAMNATION A MORT. — Alger, 17 janvier. — La cour de révision a confirmé la peine de mort prononcée contre le réservoiste Craman par le conseil de guerre d'Alger.

UN REQUIN. — Toulon, 17 janvier. — On signale de la côte de Bandol la capture d'un énorme requin, le mesurant pas moins de sept mètres de longueur et pesant près de 800 kilogs.

La pêche de ce monstre a été très émouvante. A plusieurs reprises, il brisa les filets et les pêcheurs eurent à soutenir un terrible combat.

La gueule effroyablement ouverte, il bondissait sur les barques, mettant également de formidables coups de queue. Mais, miraculeusement, aucune d'elles ne chavira et les pêcheurs purent revenir avec leur capture, dont plusieurs avaient failli devenir la proie.

Nouvelles Etrangères

LA MISÈRE A BERLIN

Vienne, 17 janvier. — Les ouvriers sans travail ont tenu plusieurs réunions dans lesquelles des ordres du jour socialistes ont été votés.

Le projet d'organiser des cortèges et des démonstrations sur la voie publique a été repoussé. Il existe actuellement, à Berlin, 50,000 ouvriers sans travail.

SOUMISSION DES INDIENS

New-York, 17 janvier. — La capitulation des Indiens est un fait accompli. Une dépêche du général Miles annonce que le camp indien tout entier, composé de 1,000 hommes, est arrivé à Pineriage pour faire sa soumission.

Les Indiens ont rendu leurs armes. Quoiqu'un certain temps soit encore nécessaire pour accomplir leur complète soumission, le général Miles considère la guerre comme terminée maintenant.

Les Infirmières laïques

Nous avons annoncé que le célèbre docteur Charcot, à l'occasion de la remise d'une médaille d'honneur à une infirmière de la Salpêtrière, s'était déclaré partisan de la laïcisation des hospitaux. Les partisans des sœurs ont violemment replique, on le comprend. Un de nos confrères s'est présenté chez l'éminent praticien dans la pensée de lui demander s'il avait l'intention de prendre position dans la question qui s'agite autour du personnel des services hospitaliers, notre confrère rend compte en ces termes de sa visite :

« Le docteur Charcot nous a reçu avec une grande courtoisie, mais s'est aussitôt écrié qu'il ne voulait pas être interviewé.

— Pourtant, lui disons-nous, certains journaux vous attaquent.

— Que m'importe! nous répond-il. Je n'ai cure des journaux, et cela, par exemple, je vous autorise à le répéter. Je ne veux ni parler, ni écrire aux journaux. Mon discours a été public : il dit ce que je veux dire... Les sœurs, les sœurs, je ne les connais pas. Ah! si je les rencontre dans la rue. Elles peuvent être gentilles, elles sont gentilles, je veux bien le croire... Mais je ne les connais pas. Je n'ai jamais eu affaire qu'aux infirmières laïques et m'en félicite; depuis le milieu du dix-neuvième siècle, les infirmières laïques sont à la Salpêtrière et nous n'avons pas envie de changer... Les sœurs, je ne les connais pas, je ne m'en occupe pas.

Nous avons regretté le silence... relatif du docteur Charcot, mais il nous rendra cette justice que pour l'amener à parler davantage, nous n'avons ni pu, ni dû, ni de la suggestion selon l'école de Paris, ni de l'hypnotisme selon l'école de Nancy.

Léo Delibes

La mort, cette année, est cruelle pour l'art. Après Delaplanche, après Aimé Millet, c'est aujourd'hui Léo Delibes qui nous est ravi dans la pleine maturité de son talent et quand il montait la dernière marche à l'ouvrage auquel il se consacrait depuis quelques années. Il y a dix jours à peine, chez lui, il se sentait mieux et paraissait avoir repris confiance en l'avenir. Lavenir, hélas! Notre pauvre ami était atteint d'un mal qui ne pardonne pas; mais nous espérions tous que la catastrophe inévitable serait retardée, grâce aux soins dont il était entouré. Espérance vaine! C'est fini. Nous ne verrons plus ce bon et franc visage, nous ne serrerons plus cette main loyale, nous n'entendrons plus cette voix joyeuse, cette parole si pleine d'entrain et de gaieté communicative qui faisait de Delibes le compagnon le plus charmant en même temps qu'il était l'ami sûr et serviable par excellence. Oh! la « mort imbécile » qui s'attaque aux meilleurs, qui tranche les existences précieuses entre toutes! Delibes avait « beaucoup-goûté » sans seulement. Que n'eût-il produit s'il eût vécu dix ou quinze ans encore.

Il avait abordé le théâtre avec quelques opérettes : les *Deux Vieilles Gardes*, *l'Omelette à la Follembuche*, le *Serpent à plumes*, qui réussirent brillamment. C'était léger, facile, comme il convenait, mais du même coup spirituellement pensé. Ses ballets, *la Source*, *Coppélia*, *Sylvia*, et enfin son opéra-comique, *Le roi l'a dit*, en collaboration avec Gondinet qui, lui aussi, fut tué par l'albuminurie, le placèrent au premier rang de nos compositeurs. *Le roi l'a dit* est un petit chef-d'œuvre; quant aux ballets que je viens de citer, on n'en a jamais écrit de plus colorés ni de mieux inspirés. Puis sont venus les grands ouvrages : *Jean de Nivelle* et *Lakmé*.

Dans chacune de ces œuvres, Delibes s'appliquait à faire quelque chose de nouveau. Il avait désigné sa manière, tout en conservant ses rares qualités, c'est-à-dire un tour mélodique très personnel, une originalité harmonique indéfinissable, un rythme d'écriture et un sentiment dramatique d'une intensité irrésistible. Il avait horreur de la banalité et des exagérations des décadents. Il était resté Français jusqu'au bout des ongles, tout en étudiant de près les œuvres d'outre-Rhin.

Membre de l'Institut, professeur de haute composition au Conservatoire, officier de la Légion d'honneur, Delibes avait conquis toutes places, tous les honneurs qu'un artiste peut ambitionner, et, en somme, il ne connut que le succès. Eh bien! ce victorieux était modeste à un point qu'on ne saurait croire. Sensible à l'estime, il ne se rebutait toujours de lui et voulait toujours progresser; il ne se sentait jamais « arrivé ». Nous avions dû le heurter à ce sujet, le 21 juin, à la manifestation qui lui avait été offerte par son élève.

Ceux qui l'ont connu ne l'oublieront jamais. Notre chère Delibes avait pris place dans leur cœur. Il était, cet homme, cet artiste heureux par les maîtres vénérés comme par ses émules et ses camarades, et l'émotion qui m'étreint m'a empêché, je le sens, de louer cet ami du premier départ comme j'aurais voulu le faire.

Alphonse DUVERNOY.

Le Froid et la Neige

EN FRANCE

Les dépêches que nous reçevons de tous les points de la France signalent une recrudescence du froid, telle que on n'en avait vu depuis de nombreuses années.

La reproduction de ces télégrammes serait *par trop monotone*; nous nous contenterons de donner les plus importants :

Nîmes, 17 janvier. — Après deux jours de dégel, la température est redevenue de nouveau très froide.

Hier matin, le thermomètre marquait 8 degrés au-dessous de zéro; cette nuit, il est descendu jusqu'à 10 degrés.

Depuis quelques jours, le vent glacial souffle du Nord avec une extrême violence.

A Nemoulins, à Pont-Saint-Esprit et à Villeneuve, il est tombé hier près de trente centimètres de neige.

Cannes, 17 janvier. — La neige a fait son apparition pour la première fois de l'année à Cannes; elle tombe en abondance depuis, mi-nuit.

Mâcon, 17 janvier. — La neige est tombée *hier toute la journée* à Mâcon; *le sol est couvert d'une couche de 20 centimètres.*

Les fontainiers de Paris ont eu, cette nuit un retard de 3 à 3 heures.

Ce matin, il y a 13 degrés de froid.

Saumur, 17 janvier. — Le thermomètre marquait ce matin — 9.

La Loire est prise dans toute sa profondeur.

Nevers, 17 janvier, 1 h. 20. — Ce matin on a constaté 17 degrés de froid, c'est la nuit la plus froide de l'hiver.

Alger, 17 janvier. — Les dépêches reçues de différents points de l'Algérie signalent partout le mauvais temps, un froid rigoureux des pluies abondantes et des tourmentes de neige.

A Oran, plusieurs éboulements se sont produits; un mur de 25 mètres de long et de 15 mètres de haut s'est écroulé, détruisant deux maisons neuves; deux personnes ont été blessées.

EN BELGIQUE

Anvers, 17 janvier. — On va procéder aux expériences de l'usine de la dynamite pour briser de frayer un passage aux navires de l'Escaut.

Une certaine nervosité règne parmi les ouvriers qui peut-être vont tous travail à la suite de l'interruption de la navigation.

Les ouvriers inviolonnent de faire demain une manifestation devant l'Hôtel-de-Ville pour demander du travail.

EN ESPAGNE

Madrid, 17 janvier. — Les grands froids continuent. Un violent ouragan s'est déchaîné sur Madrid.

Dans la province de Malaga, les chacals détruisent une grande partie des troupeaux. Les paysans sont épouvantés.

La neige continue à tomber dans la province de la Corogne : elle atteint par endroit un mètre et demi d'épaisseur.

EN ITALIE

Rome, 17 janvier. — La neige recommence à tomber à Rome.

A Naples, il a neigé toute la nuit.

On ne se rappelle pas avoir vu neige aussi drue.

La circulation des voitures est suspendue.

EN SUISSE

Genève, 17 janvier. — La neige est tombée en telle abondance que le train de Paris n'est pas arrivé cet après-midi.

Le train arrivant à Lausanne par la ligne de Pontarlier est bloqué également par la neige. Il arrivera seulement dans la soirée.

Dernière Heure

Un Employé d'Octroi gelé

Lyon, 18 janvier. — Cette nuit, le froid a atteint douze degrés sous zéro.

Un employé d'octroi, M. Guinet, âgé de 55 ans, vient d'être trouvé mort de froid dans la guérite où il était de garde.

LA BELGIQUE

L'Agitation Ouvrière

Bruxelles, 17 janvier. — Le rappel de deux classes de milice a produit une vive agitation dans les milieux ouvriers.

On assure que le gouvernement a fait demander au commandant de place si, le cas échéant, il pourrait recevoir un corps d'armée et les miliciens des classes de 1885 et 1886 actuellement en congé.

La mobilisation a dû faire en vue des manifestations annoncées à Bruxelles pour mardi prochain, à l'occasion de la rentrée des Chambres.

On parle aux industriels du bassin de Charleroi l'intention de résister aux prétentions des ligues ouvrières relativement au chômage général du lundi.

La presse belge

Bruxelles, 17 janvier. — Le *Courrier de Bruxelles* dit que le gouvernement a pris de sages mesures préventives en présence des manœuvres et menaces auxquelles se livrent les fauteurs du mouvement révolutionnaire, le gouvernement veut le maintient de l'ordre et s'arme contre une minorité de factieux.

L'*Etoile Belge* dit que le gouvernement procède à une mise en scène de poltrons, les mesures prises sont injustifiables, le gouvernement est entré dans la voie des provocations odieuses.

Le Journal de Bruxelles traite de révolutionnaire la manifestation organisée par les libéraux pour mardi prochain, c'est un appel à une émeute.

Le Patriote dit que la conspiration de mardi prochain a raté à la suite des mesures prises par le gouvernement.

La Réforme dit que le gouvernement a pris des dispositions de guerre contre le peuple, il y a, y a nelle part des menaces de troubles.

L'Indépendance belge constate l'impression qu'elle a éprouvée à la nouvelle de la mobilisation. Ce journal dit que le gouvernement se prépare à rappeler encore deux classes de la réserve.

L'attitude du bourgmestre de Bruxelles

Bruxelles, 17 janvier. — L'*Etoile belge* donne des détails sur l'entrevue qui a eu lieu entre les bourgmestre de Bruxelles, le gouverneur du Brabant et le ministre de l'intérieur au sujet de la manifestation de mardi prochain. Le bourgmestre aurait protesté contre le refus de concours du gouvernement au maintien de l'ordre et aurait nettement déclaré qu'il ne tolérerait aucun désordre.

Armes en sûreté

Bruxelles, 17 janvier. — L'autorité militaire a fait transférer aujourd'hui dans une caserne les 8000 fusils et autres armes qui étaient déposées à l'ancien Palais de Justice et qui avaient été saisies à grève les civiques au fur et à mesure de leur incorporation.

GRAND INCENDIE A TOURNAI

Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré la nuit du 15au 16 à l'importante fabrique de linoleum, rue du Quesnoy.

L'alerte a été donnée à trois heures du matin par le veilleur de nuit de la fabrique. Le feu a pris dans le bâtiment affecté à la fabrication du gaz et s'est rapidement étendu.

Aussitôt on a ouvert les sonnages de la cloche à jour, et les pompiers de la ville et ceux de la banlieue, accompagnés de quelques ouvriers se sont mis à organiser les premiers secours.

Les deux pompes qui étaient à la filature ont commencé à fonctionner; il était déjà trois heures et demie; cependant, malgré les efforts de ceux qui avaient été prévenus, on ne parvenait pas à circonscrire le feu et à préserver les dépendances voisines.

A quatre heures, il était grand temps, les volontaires pompiers de la ville et ses sixante hommes d'échelle nous avaient quitté en apprenant qu'ils ne vont quoi chasser des quantités de flammes qui sortaient des magasins à étoffes de la fabrique et des ateliers à écosser, de la tannerie de M. Quenonne, attenant face au foyer.

A cinq heures du matin, il ne restait rien de l'usine et que des quelques murailles. Le feu est dans les provisions de charbons, les autres parties de la filature sont sauvées.

A 5 heures du matin, on pompe toujours : il règne une épaisse fumée autour du foyer de l'incendie. Une explosion se produisant dans le gazomètre et crépitée sur le sol trois hommes qui se trouvaient sur la plate-forme de la cloche. Quelques contusions sans gravité, pas de mal. Le feu s'éteint.

A 8 heures 1/2 du matin, une pompe établie en permanence continue à monter les débris fumants du sinistre.

Les dégâts sont évalués à 60,000 francs environ; la cause du sinistre n'est pas encore bien définie.

Crime d'Ascq

Conformément aux renseignements que nous avons donnés dans notre dernière édition, César Maressanx a été relâché samedi soir ; il a dû rentrer à Ascq par le train partant de Lille à 7 heures 18 du soir. Quant à Chapel, il sera, sans aucun doute, libéré aujourd'hui.

Avant de les remettre en liberté, M. le juge instructeur leur a fait subir un dernier interrogatoire. C'est ainsi qu'hier il a pu connaître l'origine des fonds possédés par Maressaux, fonds qui formaient la base de toutes les prétentions accumulées contre les deux détenus.

Voici l'explication : Maressaux n'avait de sa famille que trois francs tous les dimanches, mais il a gagné à la loterie publique, qu'il dépensait presque régulièrement en libations.

Mais il faisait partie d'une « société de vingt » et il était arrivé, à l'insu de sa famille, à posséder deux obligations de la ville de Lyon, d'une valeur de 100 francs.

Le 8 octobre, se trouvant gêné d'argent, il s'en vint à Lille vendre une de ces obligations chez M. Dubois, changeur, rue Nationale. Elle lui fut payée 98 francs en 4 louis et 18 francs en monnaie.

L'instruction s'est aussitôt assuré de la véracité du fait et lui a rendu l'autre obligation qui avait été saisie, lors de la perquisition.

C'est grâce à cette vente, que César Maressaux a pu donner un louis, le jour du crime, à son ami Chopel.

Dans la soirée d'hier, M. le commissaire central a longuement interrogé la maîtresse d'Adolphe Dutilleul, la nommée Pulchérie Wancamps. Il a recueilli, dans cet interrogatoire la confirmation des faits que nous avons donnés, en même temps que d'autres charges, dont nous parlerons dès qu'elles seront vérifiées.

Il a arrêté, côté, Maria Goomans, la maîtresse abandonnée par Bailiet, doit mettre la justice en rapport avec la marchande qui lui a vendu les mouchoirs, qu'elle a si formellement reconnus comme appartenant à son amant.

AJAX.

Chronique locale

ROUBAIX

Réunion de commissions. — Les troisième et première commissions se réuniront demain à 4 heures et demie et à 8 heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1° Règlement de comptes de mitoyenneté ;
2° Construction d'un logement à l'abattoir ;
3° Construction d'un bureau d'octroi rue d'Isly ;
4° Ruelle Cuvelle. — Elargissement ;
5° Passerelle du Fresnoy. — Communication ;
6° Création de places publiques.

Conférence au Cercle Militaire. — M. Mégevalle a donné vendredi 16 courant sa septième conférence au Cercle militaire.

Le sujet choisi par le dévoué conférencier traitait de l'organisation des armées française et prussienne.

Avec le talent qu'on lui connaît, M. Mégevalle, après avoir dit quelques mots sur la nécessité des corps d'armée permanents, a pris l'armée française vers le milieu du 18e siècle et a exposé l'organisation qu'elle avait à cette époque. Il a ensuite fait voir les divers changements que cette organisation avait subi depuis cette époque jusqu'en 1867. Il a alors dit quelques mots sur les changements proposés à cette époque et qui ont donné l'organisation que notre armée avait au moment de la déclaration de la guerre de 1870.

Passant ensuite l'armée prussienne il a également fait voir les changements que son organisation avait subie pendant le même temps.

L'almable conférencier a alors comparé les progrès accomplis dans les deux pays et a fait ressortir l'intuition de force de chacun d'eux au moment de l'entrée en campagne.

Après avoir dit quelques mots sur cette guerre M. Mégevalle a terminé sa conférence en donnant quelques détails sur l'organisation actuelle de l'armée française et de l'armée allemande en temps de paix et en temps de guerre.

Beaucoup d'officiers s'étaient rendus à cette conférence qui, il est certain, ne sera pas pour leur rendre quelques services.

Un sauvetage émouvant. — Un sauvetage émouvant a été accompli avant-hier par une jeune fille de neuf ans, nommée Juliette Nicolas, fille de M. Nickées bien connu à Roubaix où il a déjà obtenu plusieurs récompenses pour sauvetages.

Il était environ deux heures de l'après-midi, plusieurs enfants s'amusaient à glisser sur le canal non loin de l'écluse, à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, lorsque l'un d'eux nommé Léon Cousin, demeurant, 148, Grande-Rue, s'étant approché trop près d'un grand trou y tomba et disparut sous la glace.

La jeune Nicolas, demeurant, 15, rue Gounod, se trouvait à proximité du trou et voyant le grand enfant reparaît à la surface, elle put le saisir par la jambe et le retirer sain et sauf.

Des passants qui étaient accourus, transportèrent le petit malheureux chez M. Walbrand où il reçut les premiers soins.

Il en a ainsi été quitte pour un bain vraiment trop froid dans cette saison.

Renseignements militaires. — Tous les hommes de la classe 1881 dont les livrets individuels étaient au recrutement, sont invités à les reprendre à la gendarmerie de Roubaix, rue des Arts, le plus tôt possible.

Il est également recommandé à tout homme ayant déjà contracté un service militaire, qui éprouve un changement d'adresse, d'en faire la déclaration à la gendarmerie le plus tôt possible; cette mesure est indispensable pour le service et pour éviter des pertes de temps considérables.

Encore un accident dû à la gelée. — Hier soir encore, un jeune garçon, nommé Auguste Gillen, âgé de 15 ans, ouvrier tricoteur à l'usine Auguste Lepoutre, rue de la Rotonde, sortait de l'usine, en jouant avec ses camarades d'atelier, il tomba et se fractura la cuisse gauche.

Il a été transporté à l'hôpital.

— Un autre accident également dû au verglas s'est produit chez un coiffeur de la rue Neuve, M. Robert. Le fils de ce dernier en faisant des glissades dans la cour de la maison, est tombé et s'est fait une blessure à la tigure.

Ecole nationale des arts industriels. — Par suite d'indisposition de M. le professeur, le cours de chaîneur n'aura pas lieu demain.

Violence. — L'agent Chantraine étant de service rue Jacquart, entendit jeudi soir vers 9 heures, les appels répétés d'une femme, qui implorait du secours. Se dirigeant de ce côté il vit Mme veuve Bataille, âgée de 61 ans, sortir de son habitation, rue Jacquart, cour Meunier, et poursuivant et relever, L'agent aperçu le fils Bataille, qui, ayant parent ensemble avec Chantraine, une remettre à ses parents. Ils prétendent que son neveu B. Gérard, leur battait avec violence, et qu'ils voyant intervenir, il avait pris aussitôt la fuite.

Mme Bataille dans sa chutes reçu quelques contusions sans gravité.

La *Société anonyme « La Brasserie roubaisienne »* porte à la connaissance des intéressés portant inscriptions nominatives que la délibération en date du 15 mars 1888, que le troisième tirage s'effectuera le 20 courant à 8 heures du soir, au siège de ladite Société, boulevard d'Halluin. 2559

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré vendredi, vers une heure, chez M. Foubert, demeurant rue de l'Alouette, cour Farvacque, 7. Le feu a pris naissance dans des copeaux qui se trouvaient dans la cave.

M. Henri Renard, sapeur-pompier, et plusieurs voisins, parvinrent en très peu de temps à éteindre les flammes.

Les dégâts sont insignifiants.

Grand concours de chiens ratiers. — C'est aujourd'hui 18 janvier, qu'aura lieu le grand concours de chiens ratiers, organisé par le Ratier Club Roubaisien, à l'estaminet du Carrousel, place du Trichon.

Les prix seront donnés par les mises. La mise entrée comprise, est de cinq francs, plus les rats à 0.60 c.

Chaque amateur pourra fournir ses rats.

Il sera remis une médaille commémorative, au premier prix de chaque catégorie.

Chronique colombophile. — Dans son assemblée du 6 courant, le cercle colombophile *Union*, établi au Café Pandore, rue Pauvrée à Roubaix, les expoditions suivantes qui auraient lieu au siège social, savoir :

Expoditions du 18 janvier

MM. Dulat, J. Boubry, Fickelle, Fournier, Hazebrouck, Desobry.

Jury : Ed. Brouwaya, J.-B. Niffle, P. Ducatieau.

Expoditions du 25 janvier

Albert Gaufet, Jean Blouet, Louis Pollet, Léon Dujardin, C. Desrousseaux, Ad. Bauer.

Jury : Hazebrouck, Salembier, Desobry.

Expoditions du 1e février

Pierre Dansaert, J. Dujardin, Ed. Brouwaya, Ed. Dujardin, G. Brouwaya, J.-B. Niffle.

Jury : Albert Gaufet, Hazebrouck, P. Legrand.

Expoditions du 8 février

Désiré Lagache, Ad. Dujardin, Ed. Boele, Jules Dumortier, Henri Salembier, F. Legrand.

Jury : Hazebrouck, P. Ducatieau, Alb. Gaufet.

A chacune de ces expoditions, il sera remis un diplôme d'honneur, plus deux médailles aux amateurs qui auront obtenu le plus de succès pour l'ensemble des expoditions.

* * *

Dimanche 18 janvier aura lieu chez M. J. Desroussaux, rue Pellart, 49, la cinquième exposition de pigeons voyageurs.

Les sujets exposés appartiendront à MM. H. Astier et César Desroussaux.

Nous invitons les Roubaisiens les amateurs à venir rendre visite à cette exposition qui sera très agréable.

* * *

Dimanche 18 janvier, chez M. J. Desroussaux, rue Pellart, 49, aura lieu une jolie partie de barbarin contre les bouchers de Croix.

A BON ENTENDEUR !...

Va, laisse les jaloux, les concurrents rivaux,
Lancer avec des noms se terminant en *O*,
De pâles plagiats des fameux Dubarry :
Jamais ces produits n'atteindront ton niveau!
Car ces imitateurs, pour partager la gloire,
Te suivent pas à pas n'ont connu, c'est notoire,
Ils exercent trompe, par les *terminaisons*,
Les clients de Congo, prince, roi des savons.
Et, grâce à ce *savon*, *cauliflor* des bonnêtes
En dupant le public par de vile artifices
Ils empêchent même aussi, pour mieux tromper,
Les vers.
C'est un fait peu louable, un cas triste et pervers.

A. de Lamoyre et *M. Victor Vaissier.*

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Richard, charcutier rue du Vieil-Abreuvoir. On a pu facilement en rendre maître.

Bal masqué. — Aujourd'hui dimanche, continuation des brillants bals masqués, dans la salle Dominique Rousseau, rue de l'Alouette. 2554

La fermeture des colombiers. — Pendant l'année 1891, tous les colombiers du département du Nord seront fermés : 1° du 1er mars au 20 août inclusivement ; 2° du 20 juillet au 30 août inclusivement ; 3° du 1er octobre au 15 novembre inclusivement. Un arrêté préfectoral, en date du 10 janvier 1891, informe les maires que les contraventions à ces mesures seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

TOURCOING

Une rusée coquine. — Il y a quelques jours, Mme Mersman, cabaretière à la « Tour Eiffel » rue de Guinées, vit arriver chez elle une fille Romaine W..., servante.

Cette fille lui demanda de vouloir bien la loger pendant quelques jours, car elle devait se dit-elle marier incessamment.

Une fois en ménage elle prenait une chambre chez Mme Mersman.

La cabaretière accepta les propositions de Romaine W.

Mardi dernier, cette fille partit pour Menin où habite sa mère, elle y allait disait-elle en raison de son futur mariage.

La demoiselle de Mme Mersman l'accompagna à la gare, et, chemin faisant elle remarqua que la fille W..., avait les bottines de sa mère aux pieds.

En rentrant, elle déclara la chose à sa mère qui alors constata que des effets d'habillement pour une valeur de 30 fr. environ lui avaient été dérobés.

Elle se rendit à Menin, près de la mère de sa logeuse, qui lui déclara que sa fille avait fait une apparition chez elle, y avait laissé des bottines, puis qu'elle était repartie sans dire où elle allait.

M. le commissaire du premier arrondissement a reçu la plainte de Mme Mersman.

Un jeune aventurier. — M. Alphonse D..., 20 ans, menuisier, à l'Epinette, avait en poinson chez lui un neveu, Alfred D..., âgé de 16 ans, auquel il voulait faire apprendre son métier.

Vendredi M. D... travaillait à Roubaix et sa femme est à sortir pour faire quelques commissions. Le jeune garçon resta seul dans la maison. Il monta à la chambre de ses oncle et tante et fractura une armoire dans laquelle se trouvait un coffret.

Le garçon prit dans le coffret 50 francs en numéraire, des bijoux d'ores, chaînes, bracelets, bagues, ainsi que deux montres.

Il s'empara également d'un livret de la caisse d'épargne de Tourcoing, portant le numéro 21.216, mentionnant des versements atteignant 450 fr. Le livret est au nom des époux D..., et le neveu indélicat n'en pourra tirer aucun profit.

M. D... s'est rendu hier matin à Halluin où habite son père, qui est le grand-père du jeune homme, mais on n'avait pas vu Alfred D....

Le oncle voilà sest souvenu qu'à différentes reprises son neveu manifestait l'envie de partir pour l'Amérique. Il est probable qu'il a commis le vol dans l'espoir de mettre son projet à exécution.

M. Duvignon, commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête.

Mort d'une centenaire. — Plusieurs fois nous avons entretenu nos lecteurs de la vaillante vieillesse d'une brave femme, habitant le quartier du Hallot, Mme veuve Roussel née à Halluin le 12 septembre 1791.

La brave femme s'est éteinte doucement le 12 courant, à 100 ans moins 8 mois.

Ainsi que nous l'avons dégà dit, la veuve Roussel a mis au monde 22 enfants. Sa descendance comprenait 4 petits-fils, 160 enfants, petits enfants et arrières petits enfants.

C'est sans doute la saison excessivement rigoureuse que pour subissons qui a enlevé la vieille femme ayant d'avoir atteint sa centième année.

WATTRELOS

Où en est la société de gymnastique, la Française est-elle dissoute ?

Oui, nous sommes convaincus que cette société qui ne compte plus que quelques matins a bien été dissoute il y a une dizaine de jours. Rien n'est plus certain. Et bien alors, pourquoi ces messieurs continuent-ils à se réunir et à se livrer à leurs exercices. Et ce sont simplement ceux se moque des décisions préfectorales et ces jeunes impralents, à l'instar de la municipalité, veulent les narguer en faisant les malins et en faisant leur divinité qu'ils jouent une mauvaise partie et qu'il faut absolument qu'ils la perdent.

Nous signalons cet fait à M. le Pré et et nous sommes persuadés qu'il donnera les ordres nécessaires pour faire respecter ses arrêtés.

DESMISTE.

CROIX

On nous écrit de cette commune :

Nous avons appris qu'un vaste pétitionnement s'organise pour protester contre l'établissement d'une raffinerie de pétrole entre la gare et le canal, précisément dans la direction des vents dominants et qu'il suffirait dix à onze mois par an, sur cette commune.

Il est à espérer que l'autorité supérieure y regardera à deux fois avant d'autoriser l'établissement d'une industrie incommode au premier chef et qui serait le coup de grâce pour l'avenir de Croix, déjà trop bien partagé en fait d'insalubrité.

Ce n'est pas à cinq minutes de l'agglomération d'une commune de 12,000 habitants et principalement au Sud-Ouest qu'une raffinerie de pétrole peut trouver sa place.

Linselles. — Par arrêté en date du 10 courant, M. Martinache, instituteur suppléant dépourvu du titre, a été nommé instituteur titulaire à Linselles en remplacement de M. Gouillart (frère Salathiel) de l'Institut des Frères de Marie, révoqué. (Ecole laïcisée).

LILLE

Accident grave à la gare de Lille. — Vendredi matin, vers huit heures, trois ouvriers de l'usine de Fives étaient occupés à élever le montant d'une des fermes que l'on établit pour former le hall de la gare. A un moment donné, occupés à leur travail, et sans s'en rendre compte, les ouvriers sont portés tous les trois sur l'extrémité de l'échafaudage dont les planches ont basculé. Deux ont pu s'accrocher au montant de la ferme; le troisième Alphonse Monteville, 36 ans, célibataire, demeurant 13, rue de Bouffleers, a été projeté sur le sol d'une hauteur de six mètres.

Il a été immédiatement transporté à l'hôpital St-Sauveur, sorte Saint-Jean. Son état est grave, on craint des lésions internes.

Le feu. — Vendredi soir, vers neuf heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Leclercq, cabaretier, boulevard de la Liberté, 63, dans une chambre du 1e étage; les frères Carlier, l'ont éteint immédiatement. Ce commencement d'incendie a été occasionné par des allumes-feux.

Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à 100 francs environ.

LE NORD

DUNKERQUE

Les ports étrangers et Dunkerque

Depuis quelques jours le port présente une grande animation indépendamment de l'arrivée de nombreux bateaux courriers désignés pour Dunkerque, nous avons à signaler aussi l'entrée dans nos bassins d'autres grands navires qui eux étaient destinés pour Anvers, où ils n'ont pu entrer, ce port belge étant absolument bloqué par les glaces.

Ceci pour répondre aux insinuations perfides d'une partie de la presse belge et allemande qui signale que notre port est lui aussi bloqué par des banquises.

Voici d'ailleurs, à titre de renseignement, pour les négociants de l'intérieur, la situation actuelle de l'Escaut :

Le grand fleuve est serré comme dans un étau par une mer de glace. C'est une catastrophe dont on ne prévoit pas la fin.

Plus de 25.000 ouvriers se trouvent sans travail et la population commence à s'émerver.

Des réunions de négociants et d'armateurs ont lieu pour voir au mesures à prendre.

Dunkerque, lui, profite de cette situation, ce qui justifie une fois de plus ce proverbe : « Le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. »

Excursion au Carnaval de Nice.

(Voyez l'annonce à la 3e page.)

PAS-DE-CALAIS

L'Assassinat d'Halloy

Encore un crime horrible dans le département du Pas-de-Calais! Cette fois, c'est l'arrondissement d'Arras qui en a été le théâtre.

La veuve Dumont, âgée de 65 ans, cabaretière à Halloy, hameau de l'Espérance, a été assassinée dans des circonstances horribles. Le vol a été le mobile du crime.

Voici comment l'assassinat a été commis :

Le cabaret de la veuve Dumont est situé dans un endroit isolé, sur la route nationale d'Arras à Doullens; elle était tout avare, et possédait, dit-on, une douzaine de mille francs.

L'assassin, après avoir traversé le jardin attenant au cabaret, a pénétré dans la cour, puis dans l'entre et s'est introduit dans le débit de boisson.

Au bruit des vitres qui volaient en éclats, la malheureuse, couchée dans sa chambre, au grenier, s'est levée et est descendue, mais, au bas de l'escalier, l'assassin l'a saisie et l'a étranglée à l'aide d'un mouchoir.

C'est là qu'on a retrouvé le pauvre cadavre.

Le parquet d'Arras, immédiatement prévenu a fait une descente à Halloy.

Le beau-frère de la victime, le sieur Louis Joly, un moment arrêté, a pu facilement établir son innocence. Il a été relaché.

Une autre piste, beaucoup plus sérieuse, a été suivie. Un individu étranger au pays, a été vu hier matin, ivre et croquant des noisettes dans la baraque d'un cantonnier. Or, on a retrouvé près du cadavre, des épluchures de noisettes répondant à terre. De plus, les empreintes de pas de cet individu, relevées sur la neige autour de la baraque, coïncident parfaitement avec les empreintes faites autour de la maison de Dumont.

La gendarmerie recherche cet homme, sur lequel un cantonnier a pu donner des indications assez précises.

PAR CES GRANDS FROIDS

ressemmez l'excellent apéritif **RANYULS-TRILLES**, vin tonique, fortifiant et nourrissant, **recommandé par les célébrités médicales.**

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger la marque.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Coups et blessures et vol à Wasquehal

Quatre personnes de la commune de Wasquehal viennent s'asseoir sur le banc. Ce sont : Louis Van Remoortel, Louis, 34 ans, Devleschauwer Théophile 39 ans, Auguste Devleschauwer, 36 ans et Desrumeaux Pierre, 23 ans, tous terrassiers, demeurant à Flers.

Voici ce qui leur est reproché : Le 8 décembre le sieur Jules Belin, chef de chantier demeurant à Marquart, entrepreneur à Wasquehal vit arriver Devrackeer, en état d'ivresse. Il lui défendit de travailler et l'invita à prendre des outils mais l'ivrogne se jeta sur lui et lui porta des coups de bâton à la poitrine. Aussitôt les trois autres individus se trouvant également dans le chantier prirent fait et cause pour Devrackeer et frappèrent à leur tour. M. Louis Belin, surveillant un autre chantier *vint secourir son frère mais il dut se sauver avec ses ouvriers* dans le bureau de l'entrepreneur. Dans la lutte, les frères Belin reçurent de nombreuses blessures.

D'autres délits sont encore à la charge des prévenus. Devrackeer a soustrait un foulard à M. Belin et le 29 novembre un panier, une serviette contenant du beurre et un bidon de lait, le tout appartenant à Mme Picavet, cultivatrice à Wasquehal, ainsi que du plomb au préjudice de M. Maquart, entrepreneur du fort.

Quand à Van Remoortel, il est considéré comme le receleur des objets volés par ses complices. Chez lui on a retrouvé un bidon de lait soustrait à Mme Picavet ainsi que divers autres objets qui ont été reconnus par M. Millescamp, cultivateur à Mouvaux.

Le tribunal les condamne : Van Remoortel à 6 mois de prison, Devleschauwer 8 mois, Devrackeer Auguste 1 an et 1 jour, Lauwers à 2 mois.

Vol de pigeons

Quinze jours de prison sont infligés au nommé Léon Colbeau, demeurant à Roubaix, pour vol de pigeons. Au moment de comparaître devant, M. Rabaut employé de commerce à Roubaix, quittait son domicile rue de l'Hermitage, pour aller se faire rue de l'Alma, en laissant toutefois son pigeonnier à son ancien logement. Le nouveau locataire Colbeau vint lui demander l'autorisation d'occuper ayant le premier octobre, ce qui lui fut accordé.

Mais quelques jours après, M. Rabaut constatait que les pigeons qu'il avait conservés avec lui, rue d'Alma, retournaient à leur ancien pigeonnier et que des petits drapeaux et une peau de lapin étaient placés à l'entrée, pour aller se faire